

Conditions de l'action Gigaset

- 1) Les présentes conditions générales s'appliquent à la promotion Gigaset : " Gigaset festival, Gagnez le montant de votre achat ", et gagnez un vélo électrique d'une valeur de 2.000€ proposée par Gigaset Communications Nederland B.V., établie à Meander 651, 6825 MEARNHEM Nederland (ci-après dénommée " Gigaset ") et consultable sur www.gigasetpromo.com (ci-après dénommé " site Internet ").
- 2) En participant à cette promotion, les participants acceptent l'applicabilité des présentes conditions générales.
- 3) La participation à la promotion n'est ouverte qu'aux personnes qui ont leur résidence permanente aux Pays-Bas ou en Belgique et qui, au moment de leur participation à la promotion, sont âgées de plus de 16 ans ou ont l'autorisation de leurs parents ou représentants légaux. Les employés ou sous-traitants de Gigaset Communications, des filiales de Gigaset ou des membres de leur famille sont exclus de la participation.
- 4) Le participant accepte que ses données personnelles soient stockées par Gigaset et utilisées à des fins de participation à la promotion et à l'attribution de prix, à l'analyse du contrôle de qualité, aux études de marché et à l'amélioration des produits et/ou services Gigaset. En outre, les données ne seront en aucun cas utilisées, sauf si le participant a donné son consentement explicite. Les données fournies par les participants de moins de 16 ans ne seront pas utilisées à d'autres fins que la participation à la promotion et à l'attribution de prix.
- 5) Le participant a le droit d'annuler sa participation à tout moment. Dans ce cas, il sera exclu de la promotion.
- 6) La promotion " Gigaset Festival " commence le 1er octobre 2020 et se termine le 31 janvier 2021, ci-après dénommée la " période de promotion ".
- 7) Cette promotion n'est valable que pour les produits de marque Gigaset achetés aux Pays-Bas ou en Belgique et destinés aux marchés belge et néerlandais et achetés pendant la période promotionnelle.
- 8) Cette promotion n'est pas valable en combinaison avec d'autres actions Gigaset en cours.
- 9) La participation n'est possible que si le participant est en possession d'une facture/reçu d'achat officiel attestant qu'il a acheté un produit de marque Gigaset pendant la période promotionnelle conformément aux présentes Conditions générales.
- 10) Vous pouvez participer à cette promotion après achat durant la période promotionnelle d'un article Gigaset muni du sticker de promotion et en remplissant les informations suivantes sur le site promotionnel de Gigaset : nom, adresse électronique, informations sur le produit promotionnel Gigaset acheté, nom et adresse du magasin où le produit promotionnel a été acheté et le code unique imprimé au dos de l'autocollant sur l'emballage Gigaset.
- 11) Chaque produit Gigaset acheté pendant la période promotionnelle, qui est fourni avec l'autocollant d'action 'Gigaset Festival', vous donne le droit de participer et une chance de gagner. La date figurant sur le compte/reçu d'achat doit être comprise dans la période promotionnelle et antérieure à la date d'inscription. Pas d'autocollant sur le produit ? Envoyez un courriel à communicatie.nl@gigaset.com avec les informations suivantes : Détails du nom, informations sur le produit Gigaset acheté, nom et emplacement de la boutique et fournir avec le courriel votre facture d'achat.

- 12) Les participants sont tenus de fournir des informations exactes, actuelles et complètes. Gigaset peut demander aux participants de fournir une preuve de leur identité.
- 13) Gigaset se réserve le droit d'exclure des participants de la promotion en cas de non-respect des présentes conditions générales ou en cas de (tentative de) fraude. Les participants qui fournissent des renseignements inexacts seront également exclus de la promotion.
- 14) Le gagnant quotidien qui remporte le prix d'achat du Gigaset est déterminé au moyen d'un système de tirage au sort impartial.
- 15) Les gagnants d'un prix recevront une confirmation personnelle par courriel dans un délai de 10 jours.
- 16) En plus de cela, vous participez également pour le prix de la semaine. Il s'agit d'un e-bike (vélo électrique) d'une valeur de € 2.000,-. Vous vous enregistrez automatiquement et vous bénéficiez des mêmes conditions d'action.
- 17) Les gagnants de la promotion 'Gigaset Festival' doivent soumettre le reçu d'achat et l'autocollant de promotion avec le code avant réception du prix, dans ce cas-ci le prix d'achat du produit Gigaset acheté, sera transféré de Gigaset Communications Benelux B.V. dans les 14 jours suivant l'annonce.
- 18) Chaque jour dans cette action, signifie "chaque jour", donc aussi le week-end, 7 jours sur 7 ! Le prix ne pourra pas être payé en espèces mais sera transféré sur un compte bancaire spécifié par le lauréat.
- 19) Pendant la période de promotion, chaque lundi de la semaine, un prix hebdomadaire d'un vélo électrique d'une valeur de € 2.000,- sera tiré au sort parmi les participants de la semaine précédente (lundi à dimanche). Les gagnants des prix hebdomadaires seront listés avec leurs nom, prénom et lieu de résidence sur la page Facebook de Gigaset et sur le site Web Gigasetpromo.com.
- 20) Si les gagnants ne répondent pas aux courriels et/ou par téléphone, le prix expire un an après la date d'inscription.
- 21) Aucune correspondance ne peut être établie en ce qui concerne le résultat.